

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2015**

Du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Bernay a été extrait ce qui suit :

Le dix huit décembre deux mille quinze à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Bernay, en suite de la convocation faite le onze décembre deux mille quinze, s'est réuni dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Hervé MAUREY, Maire de Bernay, Sénateur de l'Eure.

**Étaient présents :** Mr MAUREY, Mr BONAMY, Mme RIVIERE, Mr BETOURNE, Mme TURMEL, Mme LE GAL, Mr BIBET, Mme HEUDE, Mr GUENIER, Mr SANDIN, Mr JOSSE, Mr VIEZ, Mme BRANLOT, Mme VANDERHOEVEN, Mme TRAN BAHARDIVILLE, Mme CARMIGNAC, Mr ROMAIN, Mr MESNILDREY, Mme VARANGLE, Mme ROMEC, Mr BUOT, MR GRIHAULT, Mr DIDTSCH.

**Ont donné procuration :** Mr SOURDON à Mr BETOURNE, Mr HADDAD à Mme VANDERHOEVEN, Mme ANGOT à Mme RIVIERE, Mme DAVID à Mr MAUREY, Mme LE CRANE à Mr BONAMY, Mme GATELET à Mr JOSSE, Mr PLANQUE à Mme HEUDE, Mr BAROCHE à Mr BIBET, Mr CANTEL à Mme LE GAL.

**Absente :** Mme DELANOE.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 33.

\*\*\*\*\*

### **REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX ET DROITS DIVERS – ANNEE 2016.**

*Rapporteur : Monsieur Jean-Hugues BONAMY, Adjoint au Maire*

Sur proposition du rapporteur et après avis favorable de la Commission « Finances et développement économique », en date du 14 décembre 2015,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'issue du vote suivant :

26 favorables

06 contre (Mmes Varangle, Romec, Mrs Mesnildrey, Buot, Grihault, Didtsch).

**DECIDE de fixer comme suit les tarifs 2016 :**

**1) Location de matériel aux communes environnantes, entreprises, associations a but lucratif, particuliers.**

NATURE DU MATERIEL	TARIF JOURNALIER
BARRIERE	3,25 €
CHAISE	1,10 €
TABLE d'1 mètre	2,00 €
TABLE de 2 mètres	2,75 €

Précision étant faite que les locations consenties pour le week-end (samedi-dimanche) ne seront facturées que pour un seul jour.

Les redevances dues seront payées au Receveur Municipal de la Ville de Bernay, après émission d'un titre de recette.

Imputation budgétaire : Article 7083 – Fonction 01

- a) que dans la mesure des possibilités, le matériel ci-dessus pourra être prêté gratuitement aux associations locales sans but lucratif.
- b) que tout matériel perdu ou endommagé sera facturé à l'emprunteur à sa valeur de remplacement au moment de sa perte, sans qu'en aucun cas ne puisse être appliquée une diminution pour « vétusté ».

## **2) location de salles :**

- A) de la Salle des Fêtes
- B) du cinéma Théâtre « Le Piaf »
- C) de la salle de réunion « Paul Bert »
- D) de la salle de réunion « Jules Ferry »

SALLES	ASSOCIATIONS LOCALES, SOCIETES LOCALES				ASSOCIATIONS EXTERIEURES, SOCIETES EXTERIEURES, PARTICULIERS			
	MATINEE		SOIREE		MATINEE		SOIREE	
	AVEC RECETTES	SANS RECETTE	AVEC RECETTES	SANS RECETTE	AVEC RECETTES	SANS RECETTE	AVEC RECETTES	SANS RECETTE
<b>A) Salle des Fêtes</b>								
Spectacle, bal, Conférence, distribution de prix.....	301,60 €	77,70 €	570,20 €	152,00 €	635,90 €	271,20 €	1 130,15 €	371,60 €
Repas					346,00 €		486,25 €	
Forfait nettoyage	281,50 €	281,50 €	281,50 €	281,50 €	281,50 €		281,50 €	
<b>B) Salle Edith Piaf (à la journée)</b>	551,90 €				760,50 €			
<b>C) Salle de réunions (Paul Bert)</b>	gratuit				½ journée : 10,10 € Journée : 13,75 € Soirée : 12,45 €			
<b>D) Salle de réunions (Jules Ferry)</b>	gratuit				½ journée : 30,60€ Journée : 40,80 € Soirée : 30,60 €			

### **3) location de l'abbatiale (ancienne abbaye) :**

#### **I) ASSOCIATIONS LOCALES ET SOCIETES LOCALES**

Expositions, concerts, manifestations diverses :

◆ Sans recettes	=	126,60 €par jour
◆ Avec recettes	=	459,20 €le premier jour
	=	365,85 €le deuxième jour
	=	306,20 €le troisième jour
	=	161,10 €le jour supplémentaire

#### **II) ASSOCIATIONS EXTERIEURES, SOCIETES EXTERIEURES ET PARTICULIERS**

Expositions, concerts, manifestations diverses :

◆ Sans recettes	=	174,90 €par jour
◆ Avec recettes	=	627,70 €le premier jour
	=	538,00 €le deuxième jour
	=	421,60 €le troisième jour
	=	255,10 €par jour supplémentaire

**III) FORFAIT NETTOYAGE** = 180,10 €

Etant précisé que dans l'un ou l'autre des cas, la location ne saurait excéder 8 jours consécutifs.

### **4) Stationnement payant :**

**DECIDE** de ne pas augmenter les tarifs pour 2016.

- 20 premières minutes	Gratuit
- 1 heure 30	1,30 €
- 1 heure	0,80 €
- 30 minutes	0,30 €

### **5) Occupation privative temporaire du domaine Public.**

**DECIDE** de ne pas augmenter les tarifs pour 2016.

- 3 premiers jours	GRATUIT
- Zone réglementée (stationnement payant et zone bleue) A partir du 4 <sup>ème</sup> jour (€/jour/place de stationnement occupée/ou 5 m linéaires) Sauf les dimanches et jours fériés	10 €
- zone non réglementée : A partir du 4 <sup>ème</sup> jour (€/jour/place de stationnement occupée/ou 5 m linéaires) Sauf les dimanches et jours fériés	5 €

### **6) Gymnases location pour une heure d'utilisation.**

Associations locales	GRATUIT
Entreprises, associations extérieures, Associations à but lucratif	30,60 €

### **7) Stades – location pour une heure d'utilisation.**

Associations locales	GRATUIT
Entreprises, associations extérieures, Associations à but lucratif	20,40 €

### **8) Maison des associations : location des salles.**

	½ journée 8 h 30 à 12 h 30 13 h 30 à 18 h 30	Soirée 18 h 30 à 23 h 30	Journée 8 h 30 à 18 h 30
Bureau (13,8 m <sup>2</sup> )	10,10 €	12,55 €	13,75 €
Salle de réunions (96 m <sup>2</sup> )	68,95 €	84,00 €	106,95 €

FORFAIT NETTOYAGE	125,50 €
APPEL TELEPHONIQUE	COUT REEL
FAX	COUT REEL
PHOTOCOPIE Pour les associations	0,05 €
PHOTOCOPIE Pour les organismes	0,10 €

## **9) ACTION CULTURELLE.**

**DECIDE** de ne pas augmenter les tarifs pour 2016.

Tarif plein	<b>10,00 €</b>
Tarif « scolaires »	<b>3,00 €</b>
Jeune (0 à 12 ans) bernayen et hors commune	<b>gratuit</b>
Jeune (12 à 21 ans) bernayen et hors commune	<b>Tarif réduit (3 €)</b>
Etudiant, titulaire RSA, demandeur d'emploi	<b>Tarif réduit(3 €)</b>
Animations pour enfants et adultes	<b>gratuit</b>
Allocataire Adulte Handicapés et un accompagnateur	<b>Tarif réduit (3 €)</b>
ASPA, bénéficiaire de l'ASS, API	<b>Tarif réduit(3 €)</b>
Personnel municipal et sa famille	<b>Tarif réduit (7 €)</b>
Nouveaux arrivants	2 places pour 3 (spectacles de la saison en cours)
Sur invitation nominative : journaliste, membre du conseil municipal (adultes et enfants)	<b>gratuit</b>
Sur invitation nominative : président d'association culturelle, Maire de la CCBE, responsable d'administration locale, personnel d'accueil des spectacles (régisseurs), chef de service de la ville, accompagnateur scolaire, programmateur de spectacles)	<b>gratuit</b>

## **10) CENTRE CULTUREL MULTIMEDIA.**

### **ABONNEMENTS**

Adultes plein tarif (Hors Commune)	<b>32,95 €</b>
Adultes Bernayens	<b>16,20 €</b>
Adultes tarifs réduits à partir de 21 ans. (personnel communal, étudiants, bénéficiaires RSA, titulaire d'une allocation de base, demandeurs d'emploi, Adultes Handicapés)	<b>5,70 €</b>
Enfants 0 – 14 ans Bernayens et enfants du personnel communal	<b>Gratuit</b>
Jeune Bernayen (14-21 ans)	<b>Gratuit</b>
Animations pour enfants et adultes	<b>Gratuit</b>

Abonnements de groupes (écoles, assistantes maternelles, associations) Commune et hors commune	<b>Gratuit</b>
Jeune moins de 21 ans hors commune	<b>4,00 €</b>
Nouveaux arrivants bernayens (abonnement pour une personne pendant un an)	<b>Gratuit</b>

### IMPRESSIONS

Feuille noir et blanc A3	<b>0,30 €</b>
Feuille noir et blanc A 4	<b>0,15 €</b>
Feuille couleur A 4	<b>0,75 €</b>
N&B 12	<b>1,50 €</b>
N&B 25	<b>3,00 €</b>
Couleurs 10 Abonnement de groupe (école, assistante maternelle, association)	<b>6,00 €</b>

### PENALITE

Carte d'abonnement perdue	<b>3,00 €</b>
Pénalité de retard	<b>3,00 €</b>

## 11) CONCESSIONS DE TERRAINS DANS LES CIMETIERES.

### CINQUANTENAIRES

- ◆ 1 place = 408,80 €
- ◆ 2 places = 591,50 €
- ◆ Place supplémentaire (sans limitation de places) = 197,95 €

### TRENTENAIRES

- ◆ 1 place = 287,15 €
- ◆ 2 places = 408,45 €

### TEMPORAIRES (moins de 15 ans)

- ◆ 1 place = 108,80 €

Pour les enfants, jusqu'à 7 ans, il sera effectué une réduction de 50% sur les tarifs ci-dessus, sous réserve que l'inhumation soit effectuée dans le carré qui leur est réservé, à défaut, le tarif « **Adulte** » sera automatiquement appliqué.

### COLOMBARIUM

- ◆ Concession trentenaire (maximum 2 urnes) = 754,80 €

### CAVURNES

- ◆ Concession trentenaire pour une urne = 139,15 €
- ◆ Urne supplémentaire = 57,95 €
- ◆

## **12) TERRAIN DE CAMPING-CARAVANING.**

✓ Campeur	=	3,30 €
✓ Enfant jusqu'à 12 ans	=	1,90 €
✓ Emplacement tente	=	3,40 €
✓ Emplacement caravane	=	5,40 €
✓ Voiture	=	3,40 €
✓ Vélo	=	gratuit
✓ Electricité	=	3,80 €
✓ Emplacement véhicule à moteur, 2 roues	=	1,85 €
✓ Camping car	=	9,00 €
✓ Entretien du camping car	=	2,60 €
✓ Forfait tente (empl.voiture, 2 adultes, taxe de séjour)	=	14,20€
✓ Forfait caravane (empl. voiture, 2 adultes, taxe séjour)	=	16,10€

### **DIVERS**

✓ le jeton pour la machine à laver le linge	=	3,60 €
✓ le jeton pour le sèche linge	=	2,45€

### **MOBIL HOME**

• Basse saison (mai – juin – septembre) :	=	302,00 €la semaine
• Haute saison (juillet – août) :	=	381,50 €la semaine
• Le week-end en basse saison uniquement du vendredi 16h00 au lundi 10h00 :	=	120,50 €
• Nuit supplémentaire :	=	47,25 €
• Caution obligatoire :	=	187,50 €
• Basse et haute saison –tarif « professionnel »la semaine	=	260,00€

Acompte 30% payable à la réservation – solde de la location payable à l'arrivée dans les lieux

### **TAXE DE SEJOUR**

0,30 €nuitée/personne

Les exonérations sont les suivantes :

- Les enfants de moins de 13ans
- Les colonies de vacances et centres de vacances collectifs d'enfants
- Les fonctionnaires et agents de l'Etat appelés temporairement sur le territoire de la commune pour l'exercice de leur profession
- Les bénéficiaires de certaines aides sociales telles que prévu à l'article D.2333-48 du CGCT, notamment :
  - \* Les personnes âgées bénéficiant d'une aide à domicile
  - \* Les personnes handicapées bénéficiant d'une aide à domicile et titulaires d'une carte d'invalidité
  - \* Les personnes en Centres pour handicapés adultes
  - \* Les personnes en Centres d'hébergement et de réinsertion sociale



### **13) AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE.**

**DECIDE** de ne pas augmenter les tarifs pour 2016 :

- Caution de 80,00 € payable à l'arrivée
- Tarif/jour : 2,90 € par emplacement payable à la semaine
  
- Consommation eau par m<sup>3</sup> : 2,20 €
- Consommation d'électricité par KWh : 0,15 €
- Tarif hivernal par jour (1er novembre au 31 mars) : 1,50 €

### **14) LUDOTHEQUE.**

- |  |          |
|--|----------|
| • Adhésion famille Bernayenne                            | GRATUIT  |
| • Animations dans les maisons de quartiers               | GRATUIT  |
| • Adhésion Assistantes maternelles Bernayennes           | GRATUIT  |
| • Personnel Municipal (Bernay et hors Bernay)            | GRATUIT  |
| • Etablissements, associations, structures Bernayens     | GRATUIT  |
| • Adhésion famille hors commune                          | 46,80 €  |
| • Adhésion Assistantes maternelles hors Bernay           | 46,80 €  |
| • Etablissements, associations, structures (hors Bernay) | 183,50 € |

Nouveau : (Etablissements, associations, structures - Bernay et hors Bernay)

Forfait 10 séances d'animation sur un créneau spécifique  
(maximum par séance : 2 heures, 25 enfants et jeunes) 550,80 €

Forfait 5 séances d'animation sur un créneau spécifique  
(maximum par séance : 2 heures, 25 enfants et jeunes) 306,00 €

### **15) CRECHE, HALTE-GARDERIE ET MULTI ACCUEIL .**

**DECIDE** de ne pas augmenter la majoration de 51 % la majoration (tarif de la CNAF) pour les enfants accueillis domiciliés hors Bernay que ce soit pour la Crèche, la Halte-Garderie ou le Multi accueil.

### **16) DROITS DE PLACE POUR TOUTES OCCUPATIONS PRIVATIVES DU DOMAINE PUBLIC (ETALAGES ET ASSIMILES – TERRASSES – CIRQUES).**

<b><i>DESIGNATION DES DROITS A PERCEVOIR</i></b>	<b>TARIFS EN EUROS</b>
Parc exposition (surface de 1000m <sup>2</sup> ) la journée	<b>318,35 €</b>

Marchand ambulant hors marché hebdomadaire Permis de stationnement sur le domaine public (le ml pour une demi journée)	<b>2,05 €</b> <b>(pour une profondeur de 2,50 m maximum)</b>
<b>ETALAGES</b>	<b>36,00 €le m<sup>2</sup>/an</b>
<b>TERRASSE OUVERTE</b>	
Zone 1	<b>37,40 €le m<sup>2</sup>/an</b>
Zone 2	<b>29,45 €le m<sup>2</sup>/an</b>
Zone 3	<b>24,00 €le m<sup>2</sup>/an</b>
<b>TERRASSE AMENAGEE</b>	
Zone 1	<b>39,30 €le m<sup>2</sup>/an</b>
Zone 2	<b>31,60 €le m<sup>2</sup>/an</b>
Zone 3	<b>26,15 €le m<sup>2</sup>/an</b>
<b>TERRASSE FERMEE</b>	<b>42,25 €le m<sup>2</sup>/an</b>
<b>CIRQUES</b>	<b>0,36 €le m<sup>2</sup> par passage pour 7 jours maximum</b>
Frais de nettoyage (-600 m2) Forfait	<b>91,35 €</b>
Frais de nettoyage (+600 m2) Forfait	<b>121,85€</b>
Caution /jour	<b>100,00 €</b>
Caution/semaine	<b>500,00 €</b>

**Rappel des zones :**

**Zone 1** : axe commerçant et touristique : rues Thiers, de Gaulle et Gaston Folloppe + voisinage de la Gare.

**Zone 2** : rues et places publiques suivantes : rue de Rouen, du Général Leclerc, Robert Lindet, Place Gustave Héon, Place Lobrot, Boulevard Dubus.

**Zone 3** : rues et places situées dans les quartiers périphériques.

**C O N F I R M E :**

1°) – que le calcul des droits de place relatifs aux étalages sera effectué non plus en fonction du linéaire de façade occupé mais en fonction de la surface de l’emprise sur le **domaine public**.

2°) – que les droits de places relatifs aux étalages et aux terrasses seront établis d’après la **durée effective** d'utilisation.

3°) – Que ces tarifs seront réactualisés chaque année.

**17) CLUB DE JEUX DE ROLE.**

Tarifs pour les Bernayens

22,80 €l’année

7,60 €par trimestre

Tarifs jeunes Lycée Fresnel

5,90 €

Bernayen

17,65 €

Hors Bernay

Tarifs pour les extérieurs

29,20 €/l'année

9,80 €par trimestre.

**18) REVISION DES TARIFS DES ACTIVITES MAISON DE QUARTIER « LE PHARE ».**

<b>Pour les Bernayens selon la tranche de quotient familial suivant :</b>	ADHESION POUR L'ANNEE
Tranche 0-787	7,10 €
Tranche 787 à 1497	12,50 €
<b>Tranche + 1497</b>	17,85 €
<b>Pour les Extérieurs, tarif unique</b>	ADHESION POUR L'ANNEE
	23,40 €

**19) CENTRE DE LOISIRS REVISION DES TARIFS.**

CENTRE DE LOISIRS	Journée	1/2 avec repas	1/2 sans repas	nuit de Camping
<b>PARTICIPATION FAMILLES BERNAVY</b>				
* Quotient familial inférieur à 253	8,30 €	8,00 €	6,65 €	4,40 €
* Quotient familial compris entre + 253 à 513	9,40 €	8,70 €	7,40 €	4,50 €
* Quotient familial compris entre + 513 à 787	10,45 €	9,55 €	8,00 €	4,50 €
* Quotient familial compris entre + 787 à 1033	11,45 €	10,60 €	8,90 €	5,00 €
* Quotient familial compris entre + 1033 à 1497	13,05 €	11,50 €	9,95 €	5,00 €
* Quotient familial compris entre + 1497 à 2079	15,45 €	13,40 €	11,30 €	5,00 €
* Quotient familial supérieur à + 2079	18,45 €	16,10 €	13,95 €	5,00 €
<b>PARTICIPATION FAMILLES EXTERIEURES</b>				
* Quotient familial inférieur à 253	12,25 €	11,90 €	10,55 €	5,00 €
* Quotient familial compris entre + 253 à 513	13,15 €	12,70 €	11,10 €	5,00 €
* Quotient familial compris entre + 513 à 787	14,40 €	13,60 €	11,65 €	5,00 €
* Quotient familial compris entre + 787 à 1033	15,50 €	14,70 €	12,75 €	5,00 €
* Quotient familial compris entre + 1033 à 1497	17,10 €	15,90 €	14,00 €	5,00 €
* Quotient familial compris entre + 1497 à 2079	19,20 €	17,35 €	15,20 €	5,00 €
* Quotient familial supérieur à + 2079	21,40 €	19,10 €	16,85 €	5,00 €

Tarif minimum

0,50 €

**20) RESTAURATION SCOLAIRE – REVISION DES TARIFS.**

<b>RESTAURATION</b>	<b>2016</b>
* Quotient familial inférieur à 253	1,12 €
* Quotient familial compris entre + 253 et 513	1,71 €
* Quotient familial compris entre +513 et 787	2,28 €
* Quotient familial compris entre + 787 et 1033	2,87 €
* Quotient familial supérieur à + 1033	3,44 €
HORS COMMUNE	4,54 €
INSTITUTEURS/STAGIAIRES	5,94 €
Vente de repas au centre de loisirs	2,38 €
Vente de goûter au budget annexe du centre de loisirs et au budget principal de la ville	0,36 €
Stagiaires CNFPT ou autres organismes de formation prenant leurs repas dans les restaurants scolaires	8,31 €

**21) ACCUEIL PERISCOLAIRE – REVISION DES TARIFS.**

<b>ACCUEIL PERISCOLAIRE</b>	<b>2016</b>	
	<b>BERNAY</b>	<b>HORS COMMUNE</b>
* Quotient familial inférieur à 253	1,14 €	1,57 €
* Quotient familial compris entre + 253 et 513	1,40 €	1,88 €
* Quotient familial compris entre +513 et 787	1,55 €	2,08 €
* Quotient familial compris entre + 787 et 1033	1,65 €	2,24 €
* Quotient familial supérieur à + 1033	1,88 €	2,54 €

**22) DROITS D'ENTREE AU MUSEE MUNICIPAL ET A L'ABBATIALE - DROITS POUR VISITES COMMENTEES DE CES SITES ET DE LA VILLE.**

MUSEE - ABBATIALE- SALLE CAPITULAIRE (droits d'entrée) pas d'augmentation	Droit d'entrée au Musée		Visite guidée musée, Abbatiale, expositions temporaires et ville		conférence et atelier		visite flash (visite découverte de 50 minutes)	
	2016		2016		2016		2016	
<b>INDIVIDUELS</b>								
Enfant de -12 ans & jeune de -21 ans (Bernay)	gratuit		gratuit		gratuit		gratuit	
Jeune de de -21 ans (non bernayen)	2,30 €	série A	2,30 €	Tarif réduit	2,30	Série C	1,30	Série E
Étudiant	gratuit		gratuit		gratuit		gratuit	
Enseignant en activité du Pays Risle-Charentonne	gratuit		gratuit		gratuit		gratuit	
Conservateur, personnel du Ministère de la culture et de la communication, adhérent à l'ICOM, ICOMOS et de l'AGCCPF	gratuit		gratuit		gratuit		gratuit	
Conférencier ou guide interprète	gratuit		gratuit		gratuit		gratuit	
Personnel municipal (+ 1 personne), membre du Conseil municipal (+ 1 personne)	gratuit		gratuit		gratuit		gratuit	
Personnel du réseau FROTSI, donateur, mécène, prêteur, journaliste	gratuit		gratuit		gratuit		gratuit	
Nouveaux arrivants ( sur présentation d'une contremarque valable pour 2 personnes)	gratuit		gratuit		/		/	
Le 1er dimanche du mois et tous les mercredis	gratuit		/		/		/	
Évènements nationaux, régionaux, départementaux et locaux auxquels participent le Musée et le Service du Patrimoine	gratuit		gratuit		gratuit		gratuit	
Membre des associations artistiques et historiques de Bernay	2,30 €	Série A	2,30 €	Tarif réduit	2,30	Série C	1,30	Série E
Titulaire d'un pass mis en place par des acteurs touristiques	2,30 €	Série A						
Bénéficiaire du RSA, de l'ASS, demandeur d'emploi	2,30 €	Série A	2,30 €	Tarif réduit	2,30	Série C	1,30	Série E
Titulaire allocation parent isolé (API), allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)	2,30 €	Série A	2,30 €	Tarif réduit	2,30	Série C	1,30	Série E
Titulaire allocation adulte handicapée (AH), accompagnateur de personnes handicapées	2,30 €	Série A	2,30 €	Tarif réduit	2,30	Série C	1,30	Série E
Adultes	4,00 €	Série B	4,50 €	Tarif réduit	4,50	Série D	2,50	Série F

<b>MUSEE - ABBATIALE- SALLE CAPITULAIRE (droit d'entrée) pas d'augmentation</b>	<b>Droit d'entrée au Musée -</b>	
	2016	
<b>VISITES ( MUSEE et VILLE) GROUPES SUR RÉSERVATION</b>		
Visite libre du Musée, groupe de + 10 personnes (sur réservation uniquement)	2,30 €	
Visite guidée (1h30 à 2 h) Ville ou Musée, par groupe de 30 personnes maximum	110,00 € (majoration de 30 €langue étrangère)	
Visite guidée (1h30 à 2 h) Ville ou Musée : nocturne, dimanche et jours fériés, par groupe de 30 personnes maximum	145,00 € (majoration de 30 €langue étrangère)	
Visite guidée (2h30 à 3h) Ville ou Musée, par groupe de 30 personnes maximum	150,00 € (majoration de 30 €langue étrangère)	
Visite guidée (2h30 à 3h) Ville ou Musée : nocturne, dimanche et jours fériés, par groupe de 30 personnes maximum	195,00 € (majoration de 30 €langue étrangère)	
Visite guidée pour les scolaires du Musée et/ou de la Ville	gratuit	
Carte Pass	12,00 €	